**L’étang Bourget : la réhabilitation.**

** **

Dans les délais qu’ils s’étaient fixés les services communaux concernés, et en particulier celui des Parcs et Domaines, ont unis leurs actions pour redonner à cet étang l’apparence de ses rives et ses spécificités naturelles.

**Le processus**

Il a été empreint de mesures radicales pour enlever le maximum des roseaux et autres matières organiques. Pour ce faire et après une opération de pompage, des plaques de stabilisation ont été posées par une entreprise spécialisée afin d’éviter d’endommager le sol les abords et la flore et de voir les machines s’embourber. Ce ne sont pas moins de 160m3 de racines, bois, boue dont l’importance se mesure au volume imposant déposé à proximité (le long de la route de Vidy) qui, en raison de leur composition ne permettant pas la valorisation, seront acheminées après séchage à Tridel.

**Les mesures d’entretien**

Les rives sont stabilisées et une partie (celle se trouvant à proximité du petit pont de bois) dévolue au développement naturel. A futur des coupes ciblées seront effectuées lors de l’apparition des roseaux afin de maintenir l’aspect visuel et éviter un envahissement total et un nouveau curage.

**L’aménagement**

La SDSO a proposé d’installer un ou deux bancs à proximité du petit pont. Sans être refusée l’idée est en cours d’examen. Les réserves sont liées à l’état de la zone humide et aux risques qui pourrait en résulter de voir le site, dont la vocation est liée au milieu naturel, être « affecté » à d’autres fins.

Cette information a pu être réalisée avec le précieux concours de Mme Fanny Allienne, cheffe de la division Nature et de M. Thomas Ravessoud, chef de projet, du Service Parcs et Domaines, que nous remercions.

**Les effets de la sécheresse**

Comme en témoignent les images ci-dessous, l’abattage d’arbres majeurs dans le giratoire de la Maladière, entre autres lieux du sud-ouest, ne laisse pas indifférent.

 

Nous sommes allés aux informations qui nous ont été données par M. Michaël Rosselet | Chef de l'unité Arbres, délégué aux arbres

Les étés caniculaires et les longs épisodes de sécheresse 2022 et 2023 ont entraîné des conséquences importantes sur l’arborisation de la ville, en particulier au sud, sur les rives du lac. Du coup, en 2024, les signes précurseurs observés précédemment ont abouti au dépérissement avancé ou au desséchement de près de 250 charmes, uniquement sur le secteur sud.

Les abattages ont aussi touché les peupliers carolins de la zone Vidy – Bourget où il a été observé des ruptures de branches sur ces arbres dont certain nombre d’entre eux étaient partiellement défoliés à la fin de l’été passé. La Ville a, cependant, limité ces abattages à 8 peupliers sur l’ensemble du secteur. Ils se répartissent comme suit :

- **4 dans le giratoire de la Maladière,**

- 1 au débouché du passage conduisant à la Vallée de la Jeunesse,

- 1 vers le stade Samaranch,

- 1 dans la pinède de Dalcroze,

- 1 à Bellerive, devant la CGN.

Alors que l’année passée, la Ville différait son intention de couper des peupliers, car elle voulait voir comment ils évoluaient. Mais la nature en a décidé autrement. Son approche se veut donc restrictive, malgré les problèmes de gestion inhérente à cette espèce fragile.

Conformément à sa pratique, la surface sera réaménagée par la création d’une nouvelle forêt urbaine du genre Miyawaki, comme cela se présente déjà sur le site (JO no 3 du 13.04.2023)

**Les chantiers de la STEP**

Les membres de la SDSO, du moins certaines et certains d’entre eux, ont déjà eu la chance de visiter la STEP en 2019. Aujourd’hui la Direction d’Epura nous adresse l’invitation ci-après que nous répercutons bien volontiers à nos membres et leurs connaissances :



**Invitation aux riverains de la STEP de Vidy Séance d’information**

Madame, Messieurs,

Alors que des travaux battent encore leur plein à la station d’épuration des eaux usées (STEP) de Vidy, de nouveaux défis se profilent déjà à l’horizon de la fin de cette décennie.

Afin de vous informer sur l’évolution des chantiers et des installations, nous vous convions à une séance le

**Lundi 24 mars 2024 à 18h00**

**à la STEP de Vidy, route de Vidy 10, 1007 Lausanne**

qui sera suivie d’une collation.

Dans l’attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l’expression de notre parfaite considération.

**E P U R A S. A.**

Le Président Le Directeur

Pierre-Antoine Hildbrand Gregor Maurer

**N’hésitez pas à assister à cette séance.**

Pour le comité

 Jean-Daniel Henchoz